



Rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2021

Chères Warwickoises, chers Warwickois,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), j'ai le plaisir, à titre de maire et au nom de mes collègues du conseil municipal, de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2021.

Les états financiers ont été vérifiés par le Groupe RDL Thetford/Plessis inc., société de comptables professionnels agréés. Le rapport des vérificateurs stipule que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Warwick au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2021 se sont élevés à 7 885 811 \$ et les revenus d'investissement à 222 605 \$. Les charges se sont établies de leur côté à 8 187 710 \$. Le ratio des taxes de fonctionnement sur l'ensemble des revenus de fonctionnement est de 80,45 %, démontrant la dépendance de la Ville, tout comme plusieurs autres villes à travers le Québec, à l'égard des revenus provenant de la taxation. Malgré cette proportion, la Ville a pu profiter de l'excellente croissance des dernières années et ainsi obtenir une marge de manœuvre, où sa richesse foncière uniformisée est passée de 514 329 613 \$ en 2020 à 558 785 047 \$ en 2021.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers indiquent que la Ville de Warwick a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 834 693 \$. Une partie de ce surplus, soit 345 917 \$, a été affectée au budget 2022 pour mener à bien divers projets au cours de l'année, notamment un montant de 150 000 \$ en vue de la réfection du pavillon Baril. Rappelons que, dans le cadre de ce projet, une subvention de 66,66 % des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 530 000 \$ a été obtenue par la Ville. Une autre partie de ce surplus, soit un montant de 205 000 \$, a également été mis en réserve pour l'eau potable et l'assainissement des eaux usées, de façon à atténuer les impacts de possibles imprévus dans ce domaine en plus de réduire le prêt que la Ville devra contacter ultérieurement pour la construction de la nouvelle usine d'eau potable.

À l'égard de la situation financière, l'état des actifs financiers nets ou de la dette nette démontre une très bonne capacité de la Ville à financer ses activités et à faire face à ses obligations et à ses engagements.


L'excédent accumulé de la Ville de Warwick est passé de 27 713 345 \$ au 31 décembre 2020 à 27 634 051 \$ au 31 décembre 2021. Plus précisément, l'excédent de fonctionnement non affecté, le « bas de laine », s'est établi à 570 343 \$ en fin d'année financière. Le ratio de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté sur les revenus de fonctionnement se situe à 7,23 %, alors que la recommandation pour une ville de même taille s'établit plutôt à 15 %. Toutefois, en plus de cet excédent, la Ville peut compter sur des réserves financières et fonds réservés à hauteur de 355 844 \$ ainsi que d'un fonds pour la réfection de certaines voies publiques (sablères et carrières) établi à 471 390 \$ et d'un fonds parcs et terrains de jeux de 37 565 \$.

L'endettement total net à long terme, de son côté, a été réduit passant de 4 709 974 \$ au 31 décembre 2020 à 4 482 835 \$ au 31 décembre 2021. Le ratio de l'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée était de 0,92 \$ en 2020 avant d'atteindre 0,80 \$ en 2021. À titre comparatif, ce ratio s'établissait en 2020 à 1,81 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec entre 2 000 et 10 000 habitants. Il s'agit ici d'une situation très enviable, où une Ville de notre taille a su maintenir au fil des ans de façon globale ses infrastructures à jour tout en gardant un très bas niveau d'endettement. Cette situation sera d'autant plus pertinente compte tenu des emprunts nécessaires en vue de la construction de la nouvelle usine d'eau potable et des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur les rues Saint-Louis, Saint-Médard, Dollard, Sainte-Jeanne-d'Arc, Letarte et Notre-Dame.

Enfin, la charge fiscale moyenne des logements pour les résidents de la Ville de Warwick est établie pour l'année 2021 à 1 495,72 \$, en comparaison d'un montant de 2 002 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec de même taille et de 1 878 \$ pour les municipalités de la MRC en 2020. Au-delà de la qualité de vie exceptionnelle que nous avons à Warwick, ce chiffre démontre également l'avantage financier à résider chez nous.

Au-delà des chiffres présentés, de nombreux projets ont pu être réalisés depuis les dernières années et d'autres sont en cours présentement. Derrière ces projets, derrière ces réalisations, c'est toute une équipe qui y travaille quotidiennement et sans relâche. J'aimerais remercier sincèrement tous les membres du personnel et les membres du conseil pour votre dévouement, votre détermination et votre implication pour notre Ville.

Le maire,



Pascal Lambert